

ALTANA accompagne la cession de MC2 TECHNOLOGIES, une pépite de la haute technologie française

ALTANA conseille les actionnaires majoritaires de MC2 TECHNOLOGIES dans sa cession à ANDERA PARTNERS et BPIFRANCE.

Les ventes de drones ont connu une croissance exponentielle ces dernières années. Utilisés à mauvais escient, ces engins représentent des menaces de plus en plus sérieuses contre lesquels tant les Etats que les acteurs privés doivent pouvoir se protéger. C'est notamment sur la neutralisation de ces appareils que se positionne la société MC2 TECHNOLOGIES, spécialiste des technologies hyperfréquences.

Les clients d'ALTANA ont accompagné le développement et la croissance de MC2 TECHNOLOGIES sur les 6 dernières années, lui permettant de prendre position sur un segment du marché de la haute technologie extrêmement porteur.

La majorité du capital est prise par le fonds ANDERA PARTNERS et BPIFRANCE, qui deviennent majoritaires, au côté des fondateurs ayant fait le choix de réinvestir.

Fondée en 2004, MC2 TECHNOLOGIES est devenu au cours de ces dernières années un acteur majeur du marché de la lutte anti-drones et de la détection d'objets cachés. Ses radars, brouilleurs de drones, et caméras passives sont utilisés par les forces de police et l'armée, tant en France qu'à l'étranger.

L'entreprise a été citée parmi les « Champions de la croissance 2021 » par le magazine Les Echos.

L'équipe projet d'ALTANA ayant accompagné les cédants dans cette opération est composée de Jean-Nicolas Soret, avocat associé corporate M&A, d'Arthur Boutemy avocat en corporate M&A, de Philippe de Saint-Bauzel, avocat associé en droit fiscal et Stéphanie Nègre, conseil droit fiscal. Le savoir-faire de nos équipes s'est avéré essentiel compte-tenu du caractère sensible de l'activité de MC2 TECHNOLOGIES.

À PROPOS D'ALTANA

Altana est un cabinet d'avocats multi-practices fondé en 2009. Les équipes, composées de 80 avocats et juristes, dont 22 associés, privilégient une approche transverse des expertises et des secteurs. Les équipes d'Altana accompagnent des entreprises françaises et étrangères, ainsi que leurs dirigeants, dans le traitement de dossiers à forts enjeux techniques ou stratégiques, particulièrement dans les secteurs d'activités les plus régulés : Banque-Assurance, Construction, Énergies renouvelables, Sciences de la Vie, TMT (Technologies – Médias – Télécommunications).

CONTACTS PRESSE

Dominique Gillet

dgillet@altanalaw.com

+33 1 79 97 90 01

+33 6 79 89 10 29

Juliette Rohmer

julietterohmer@gmail.com

+33 7 60 21 20 34